

RAPPORT N° 91/1-42
au Conseil Municipal

OBJET

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Par Délibération du 15 avril 1989, vous avez désigné douze membres de notre assemblée pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Dans l'optique d'une participation alternée de l'ensemble des Conseillers Municipaux, je vous propose de procéder au renouvellement desdits membres.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

DELIBERATION N° 91/1-42
du Conseil Municipal
en séance du samedi 16 mars 1991

OBJET

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 91/1-42 du Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1

Désigne Rémy MASSAIN (Adjoint) et Yasmina HATIA (Conseillère Municipale) pour procéder au dépouillement des suffrages.

ARTICLE 2

Désigne les douze élus municipaux -six membres titulaires (a) et six membres suppléants (b)- pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, par vote à bulletins secrets.

* Nombre total de bulletins	_____	34	
* Bulletin blanc	_____	1	
* Suffrages exprimés	_____	33	
(a) - Gabrielle FONTAINE	_____		33
- Jean IVOULA	_____		33
- Edith NALEM	_____		33
- Mathilde JUNOT	_____		33
- Serge CAZANOVE	_____		33
- Yasmina HATIA	_____		33
(b) - Jules RAUX	_____		33
- André BOURGIN	_____		33
- Emmanuel HOARAU	_____		33
- Jean HOAREAU	_____		33
- Luçay MAILLOT	_____		33
- Elio LEBON	_____		33

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 22 MARS 1991



LE MAIRE : Rapport n° 42. Rapporteur : Gabrielle FONTAINE.

Mme FONTAINE G. : Il s'agit de renouveler les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Nous vous proposons comme membres titulaires :

- Gabrielle FONTAINE,
- Jean IVOULA,
- Edith NALEM,
- Mathilde JUNOT,
- Serge CAZANOVE,
- Yasmina HATIA ;

comme membres suppléants :

- Jules RAUX,
- André BOURGIN,
- Emmanuel HOARAU,
- Jean HOAREAU,
- Luçay MAILLOT,
- Elio LEBON.

LE MAIRE : Nous allons procéder au vote pour le C.C.A.S..

Déroulement du vote. Collecte des bulletins.

M. MASSAIN R. : Les résultats sont les suivants :

- | | |
|----------------------|------|
| - Votants | 34, |
| - bulletin blanc | 1, |
| - suffrages exprimés | 33 ; |

les candidats au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont obtenu trente-trois voix respectivement.